



- 1 Éboulis dans le vallon du Fond Cugnot en forêt de Gorze © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 Aconit tue-loup, plante montagnarde abondante dans les vallons froids des forêts de Gorze © FRANCK LE DRIANT





Vallons de Gorze et grotte de Robert Fey

Superficie : 299 ha
Département : Moselle
Maître d'ouvrage : État
Opérateur : ONF



La montagne rend visite aux forêts de plaine

Le site « Vallons de Gorze et grotte de Robert Fey » est occupé presque exclusivement par des forêts, notamment la forêt domaniale du Graouilly. Ces forêts sont constituées majoritairement de hêtraies-chênaies à Aspérule odorante et à Mélisque uniflore (*Habitat 9130*).

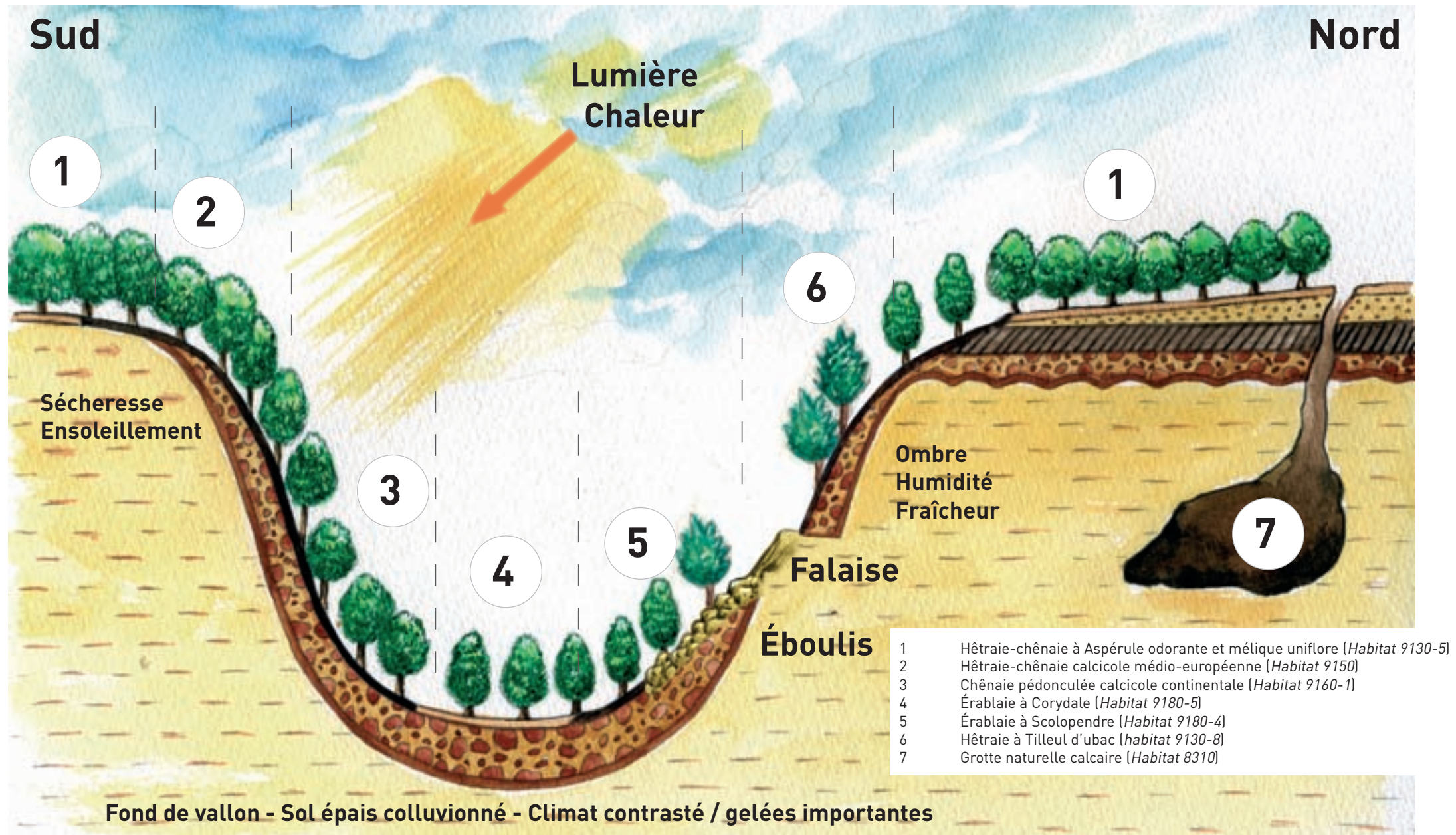
Le site est constitué de deux ensembles : d'une part, les vallons forestiers du Parfond Val et du Fond Cugnot ainsi que le plateau qui les relie, et d'autre part le vallon du Fond de la Gueule, auxquels s'ajoutent des prairies de fauche mésophiles* (*Habitat 6510*) et une grotte naturelle souterraine calcaire, le Trou Robert Fey (*Habitat 8310*).

Les vallons du Parfond Val et du Fond Cugnot se présentent comme deux entailles parallèles dans le plateau calcaire. Ces vallons ont le fond plat et étroit, de l'ordre de 10 à 20 m, et constituent donc des « vallons froids », qui méritent bien le qualificatif d'abyssal* : climat local nettement plus froid que le climat régional, et permettant de ce fait la survie d'espèces orophiles* en dehors de leur aire normale. Sur le versant sud se développe la hêtraie-chênaie calcicole* médio-européenne* (*Habitat 9150*). Leur fond, caractérisé par des gelées tardives et une forte humidité atmosphérique, est occupé par l'érablaie à Corydale et Moschatelline (*Habitat prioritaire 9180-6*), en mosaïque avec la chênaie pédonculée calcicole* continentale (*Habitat 9160-1*).

Le site abrite également sur quelques dizaines d'ares un habitat rare, l'érablaie à Scolopendre des pentes froides à éboulis grossiers : il s'agit d'un habitat forestier d'intérêt prioritaire (*Habitat 9180-4*), installé sur des pentes fortes exposées au Nord couvertes d'éboulis et de cailloux issus de matériaux calcaires, occupé par l'Érable sycomore, accompagné du Frêne commun, de l'Orme de montagne et du Tilleul à grandes feuilles. Le microclimat y est froid et humide.

L'eau de pluie qui s'infiltré dans le sous-sol calcaire a créé en dissolvant la roche, un véritable système karstique* composé d'un réseau de cavités et de galeries, encore imparfaitement connu. Ainsi, le trou Robert Fey, qui bénéficie d'un arrêté préfectoral de protection d'un biotope* à chauves-souris, est une grotte d'origine naturelle qui présente une température stable, une humidité ambiante élevée et de faibles courants d'air. Ces conditions abiotiques* lui permettent d'accueillir des Chiroptères, dont le Grand rhinolophe, en transit ou en repos, ainsi que des amphibiens*, des insectes, en particulier des trichoptères, des arachnides et des mollusques.





1 Fonctionnement des vallons froids, selon un schéma de LUC CHRÉTIEN et SERGE MULLER ©MIKEL GARNIER-TUAU
 2 Érable à *Scolopendre* © FRANÇOIS SCHWAAB



Le fonctionnement des vallons froids

Typique du relief de plateau qui génère des rivières profondément encaissées, le vallon froid « piège » l'ombre, le froid et l'humidité et crée les conditions d'accueil pour une végétation à affinité montagnarde.

Le schéma ci-contre modélise le fonctionnement d'un vallon froid, en mettant en évidence les cortèges végétaux conditionnés par les différents facteurs, comme l'ensoleillement, le substrat*, etc.

La plupart des forêts des plateaux de la Lorraine sont remarquables pour leurs vallons froids.

Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le site « Vallons de Gorze et grotte de Robert Fey » est situé en Moselle, dans le Val de Metz, petite région naturelle assise sur les côtes calcaires de Moselle. Le site est intégré au Parc Naturel Régional de Lorraine et ses 299 ha sont répartis sur les territoires des communes de Gorze (222 ha), de Novéant-sur-Moselle (43 ha) et de Rezonville (40 ha).

Les mesures de gestion préconisées dans le document d'objectifs visent principalement à améliorer la biodiversité forestière et l'état de conservation des habitats forestiers. Elles sont regroupées en cinq grandes classes :

- les mesures à prendre dans la gestion de la régénération et de la composition des peuplements : les actions consistent à encourager la régénération naturelle, à privilégier les essences des cortèges des habitats, à favoriser le mélange en privilégiant les essences minoritaires et à favoriser la diversité structurale en maintenant une strate arbustive.
- les mesures à prendre dans la gestion courante de la biodiversité : les actions ont pour but de maintenir les éléments existants de biodiversité, de conserver un à cinq arbres morts, surannés ou déperissants par hectare, avec de surcroît deux arbres à cavité par hectare et de préserver les lisières.
- les préconisations concernant l'exploitation forestière : elles cherchent à réduire les impacts négatifs de l'exploitation sur l'état de conservation des habitats en évitant les coupes rase et en choisissant des méthodes de débardage respectant les sols.
- la préservation des milieux humides et des sources présentes sur le site : c'est également un des enjeux avec l'interdiction des opérations de drainage, le maintien de la continuité hydraulique des cours d'eau avec la limitation des embâcles*.
- les opérations de restauration des habitats d'intérêt communautaire avec le remplacement progressif des plantations de résineux par des essences du cortège de l'habitat.

En 2009, l'Office National des Forêts a créé deux Réserves Biologiques sur la partie domaniale de ce site : une Réserve Biologique Domaniale Intégrale de 130 ha et une Réserve Biologique Domaniale Dirigée de 23 ha.

Habitats représentés dans ce site

6510 8310 9130 9150 9160 9180

Espèces représentées dans ce site

1303 1304

Documentation

BECKER M. *et al.* (1980)
DELAVALLADE S. (1997)
ONF CLAUDE A. (1988 & 1999)
ONF - RENNER M. (1997)
ONF - RITZ F. & VELTE P. (1997)
PNRL (1996)

CSL - MULLER F. (1997)
FAUVEAU C. (1996)
ONF - GUYOT J. & NAULET N. (2003)
ONF - RITZ F. (2001)
ONF - SILIE J. (2002)
SCHMITT G. (2003)

